



INITIATEUR PARA SKI ALPIN ADAPTÉ







28 HEURES - 4 JOURS



INITIATION À L'ENCADREMENT DU PARA SKI ALPIN ADAPTÉ



650€ EMPLOYEUR /OPCO OU 350€ FINANCEMENT INDIVIDUEL



4 AU 7 MARS 2023 - GOURETTE (64)

PUBLIC VISÉ

- Bénévoles dans une association affiliée à la FFSA.
- Professionnels du secteur spécialisé intervenant dans l'association sportive de l'établissement.
- Educateurs sportifs titulaires d'un diplôme professionnel (BPJEPS, Licence STAPS, etc.) souhaitant approfondir leurs connaissances sur le Para Ski Alpin Adapté.

PRÉREQUIS

- Animer dans une association affiliée à la FFSA ou être dans un projet d'activité Para Ski Alpin Adapté.
- Etre licencié à la FFSA et être âgé de 18 ans.
- Evaluation du niveau en ski du stagiaire la première journée : le stagiaire « Initiateur » doit être capable de descendre une piste rouge correctement avec aisance, efficacité et en toute sécurité

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Elaborer, animer et évaluer des cycles de découverte et d'initiation en Para Ski Alpin Adapté en partant des besoins et motivations des sportifs, ainsi que des échéances du calendrier.
- Prendre en compte les caractéristiques singulières des sportifs pour mettre en oeuvre des situations ayant du sens pour eux.
- Comprendre la logique d'activité de la discipline et les ressources sollicitées pour proposer des contenus en rapport avec leurs capacités.
- Choisir des démarches pédagogiques favorisant l'engagement et les apprentissages du pratiquant.
- Comprendre la réglementation fédérale en Para Ski Alpin Adapté pour permettre à chaque sportif de pratiquer en fonction de ses capacités.
- Assurer la promotion de la discipline localement (calendrier, organisation de manifestations).
- Connaître la réglementation en matière d'encadrement des activités physiques et sportives.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques par le biais de documents supports.
- Apports pratiques articulés autour de situation pédagogique, en conduite de séances d'initiation.

MOYENS D' ÉVALUATION

- Analyse des acquis à partir de l'animation et de l'observation de séances pédagogiques
- Attestation de présence et fin de formation
- Validation : présentation des étapes d'un projet dans la discipline concernée à la suite de la formation.
- Evaluation diagnostique et finale sous forme de questionnaire



Ce diplôme n'ouvre pas de prérogatives professionnelles, il ne permet donc pas d'exercer contre rémunération.

EMPLOI DU TEMPS PRÉVISIONNEL

Samedi 4 mars	Dimanche 5 mars	Lundi 6 mars	Mardi 7 mars
9h00-12h00	9h00-12h30	9h00-12h00	9h00-12h00
Accueil des stagiaires pour 9h Présentation de la FFSA, des publics Organisation du Ski en France et organisation du Para Ski Alpin Adapté Théorie de base du ski alpin	Séance péda par petits groupes Bilan de séance, partage d'expériences	Séance péda, gestion de groupe + mise en place situation péda.	Reprise des fondamentaux sur les évaluations des niveaux Traçage – corrections techniques – Vidéo
13h30-16h30	14h00-16h30	14h00-17h00	13h00-15h00
Technique personnelle, corrections individuelles Les 4 fondamentaux en pratique L'environnement d'évolution, le milieu, les « codes », les pistes, les secours	Qu'est-ce que l'apprentissage ? Pédagogie construction de séance Les éducatifs, les outils d'encadrement; matérialisation du terrain; traçage	Bilan de séance, partage d'expériences Référentiel d'évolution dans la pratique Réglementation de la discipline	Retour vidéo Bilan de la formation Départ des stagiaires à 15h00 .
18h00-19h30	18h00-19h30	17h30-19h30	
Débrief des fondamentaux Pédagogie de base de l'activité par rapport à l'environnement et au public	Préparation de séance	Présentation du milieu montagnard	

EQUIPE PÉDAGOGIQUE:

Aline AGORRODY: Conseillère Technique Fédérale du CDSA des Pyrénées-Atlantiques (Master APAS)

Christian GIANESE : Membre de la Commission Sportive Nationale de Para Ski Alpin Adapté

Anne-Marie LATASTE : Monitrice École du Ski Français



POUR PLUS D'INFORMATIONS:

Nous nous engageons à adapter nos contenus de formation à vos besoins. En cas de besoins spécifiques, vous pouvez contacter :

Sarah GOMER, coordonnatrice de l'Organisme de Formation LSANA.

sarah.gomer.lsana@gmail.com

07.77.23.68.16

Licence APAS et Master DISC















FICHE INSCRIPTION INITIATEUR PARA SKI ALPIN ADAPTÉ DU 4 AU 7 MARS 2023 A GOURETTE (64)



Complétez et retournez la fiche d'inscription par courrier ou par mail aux adresses suivantes avant le 22 février 2023 :

Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine : 2, Avenue de l'Université - 33400 TALENCE / secretariat@lsana.org **Sarah GOMER -** Conseillère Technique Fédérale - Responsable Formation / sarah.gomer.lsana@gmail.com

Nom:
Date de naissance :
Adresse:
Code Postal : Ville :
Téléphone :
E mail :@
Numéro de licence Sport Adapté (obligatoire) :
☐ Je suis titulaire d'un diplôme sportif ouvrant des prérogatives d'encadrement du Ski Alpin : (veuillez préciser votre diplôme/option/discipline)
☐ Je ne suis pas titulaire d'un diplôme sportif et atteste avoir connaissance que le diplôme d'Initiateur Para Sk Alpin Adapté ne me délivrera pas de prérogatives professionnelles d'encadrement.
Décrire votre niveau de ski (exemple : pratiquant expert, occasionnel, niveau "ESF", formation en ski alpin dans une autre fédération, expérience dans l'encadrement du ski bénévole, etc) :
Profession:
Nom de l'association et/ou nom employeur :
Adresse:
Code Postal : Ville :
Téléphone:
Téléphone : E mail :
E mail :@
E mail :@
E mail :@
E mail :
E mail :@

Règlement par chèque à renvoyer avec l'inscription à la « Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine».



FICHE INSCRIPTION INITIATEUR PARA SKI ALPIN ADAPTÉ DU 4 AU 7 MARS 2023 A GOURETTE (64)



Décrire brièvement l'objet, la raison de votre inscription au sein de cette formation. Quels sont vos besoins, qu'ils soient théoriques ou de terrain ? Qu'attendez-vous de cette formation ?
À :

Signature du stagiaire